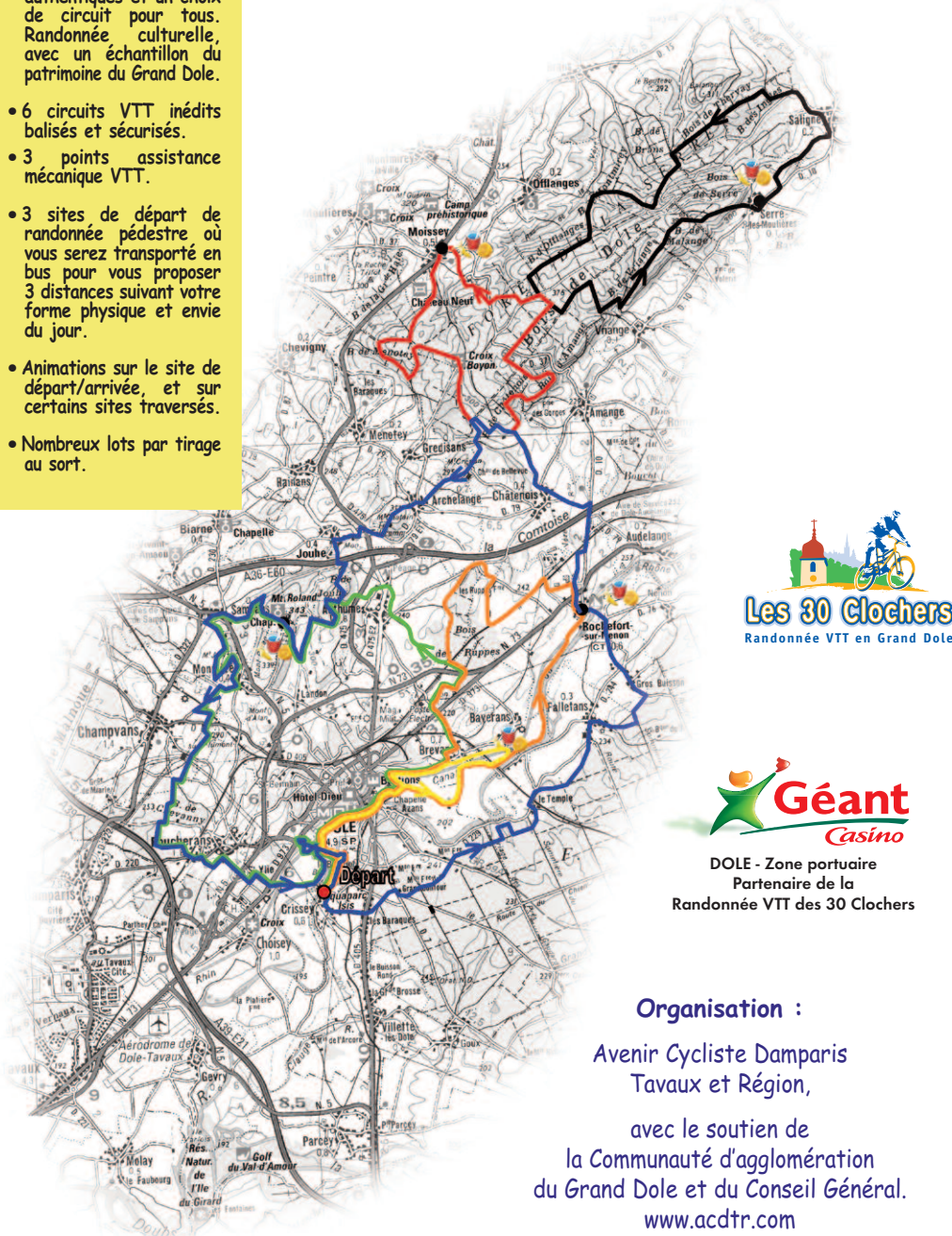


## Les 6 circuits VTT et les 6 points de ravitaillement

- Une randonnée VTT et pédestre aux paysages authentiques et un choix de circuit pour tous. Randonnée culturelle, avec un échantillon du patrimoine du Grand Dole.
- 6 circuits VTT inédits balisés et sécurisés.
- 3 points assistance mécanique VTT.
- 3 sites de départ de randonnée pédestre où vous serez transporté en bus pour vous proposer 3 distances suivant votre forme physique et envie du jour.
- Animations sur le site de départ/arrivée, et sur certains sites traversés.
- Nombreux lots par tirage au sort.

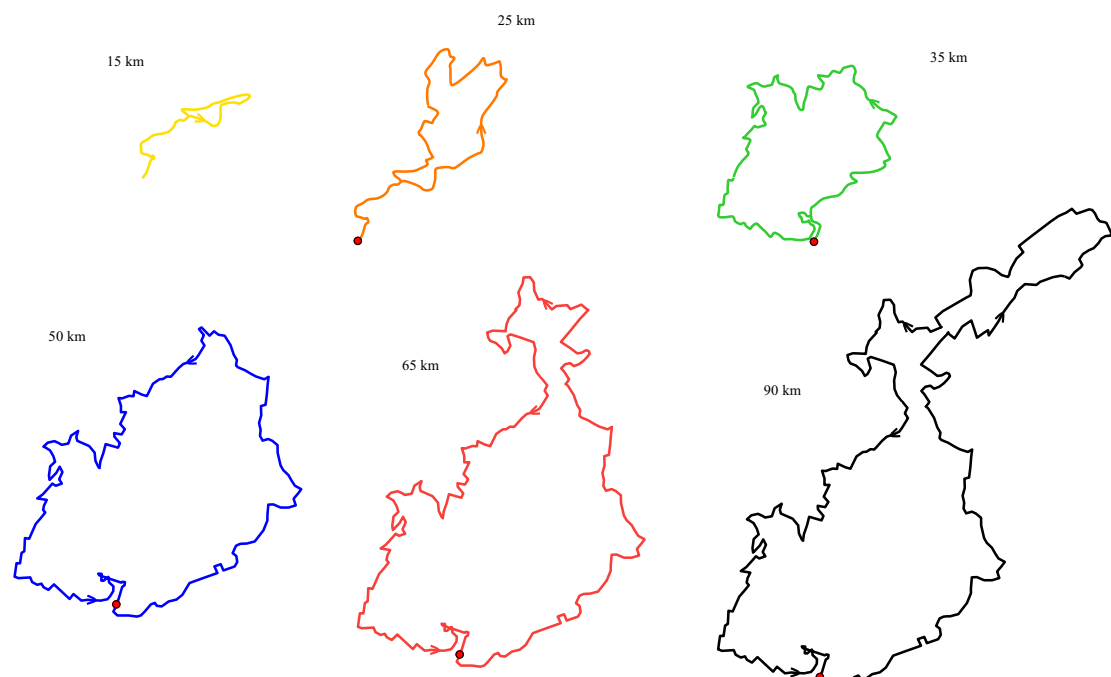


**Les 30 Clochers**  
Randonnée VTT en Grand Dole

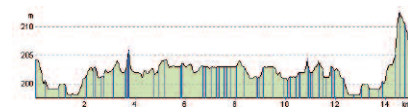
**Géant Casino**

DOLE - Zone portuaire  
Partenaire de la  
Randonnée VTT des 30 Clochers

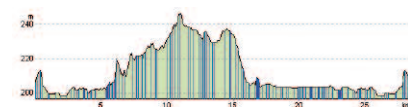
Organisation :  
Avenir Cycliste Damparis  
Tavaux et Région,  
avec le soutien de  
la Communauté d'agglomération  
du Grand Dole et du Conseil Général.  
[www.acdtr.com](http://www.acdtr.com)



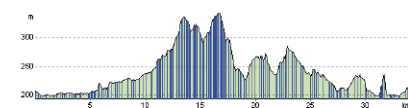
15 km - dénivelé + 62 m



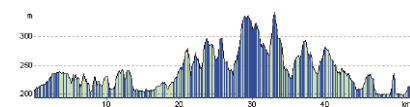
25 km - dénivelé + 144 m



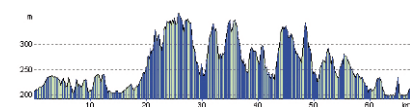
35 km - dénivelé + 489 m



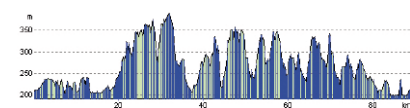
50 km - dénivelé + 843 m



65 km - dénivelé + 1463 m



90 km - dénivelé + 2051 m

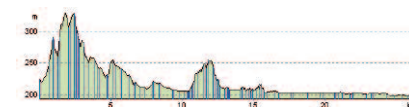


## 3 circuits pédestres



Départ Amange : 24 km  
Départ Rochefort-sur-Nenon : 16 km  
Départ Audelange : 12 km

24 km : dénivelé + 371 m



# Bulletin d'inscription

Pour tous renseignements voir site internet - Un bulletin par personne  
Merci de vous inscrire avant le **19 août 2012** afin de nous permettre  
de gérer au mieux nos ravitaillements de qualité.

**Cadeaux  
pour tous**

Distances et tarifs

**FERMETURE DES  
CIRCUITS UNE HEURE  
APRÈS LE DÉPART**

Randos	Parcours Distance	TARIF inscription par courrier jusqu'au 30 juin 2012	TARIF inscription par courrier jusqu'au 19 août 2012	TARIF inscription sur place 01 - 02 septembre 2012	Heure de Départ
*	15 km	5 € Tarif unique			10h00
	25 km	7 €	8 €		9h00
	35 km	7 €	8 €	9 €	
	<b>Repas Offert pour toute inscription avant le 19 août 2012 sur le 50 - 65 - 90 km VTT</b>				Inscription sur place (repas non compris)
	50 km	16 €	18 €	20 €	9h00
	65 - 90 km	18 €	20 €	22 €	8h00
	Tandem tarif unique	30 €	32 €	34 €	Suivant distance
*	<b>Transfert en car sur les 3 sites de départ</b>				
	12 km	7 €	8 €	9 €	10h00
	16 km				9h00
	24 km				8h00
* Option repas possible pour tous: 6€ en supplément, si inscription avant le 19 août 2012				Sur place restauration rapide buvette	

Les plaques de cadre sont à retirer samedi 1<sup>er</sup> septembre 2012  
entre 16 h 00 et 20 h 00 à l'aquaparc Isis  
et à partir 7 h 00 le jour de la randonnée.

Je joins à mon inscription, un chèque à l'ordre de A.C.D.T.R.

adressé à :

Office de tourisme du Pays de Dole - Les 30 Clochers  
Place Grévy - 39100 DOLE

Courriel : [info@tourisme-paysdedole.fr](mailto:info@tourisme-paysdedole.fr)  
Tél. 03 84 72 11 22

# Bulletin d'inscription

Pour tous renseignements voir site internet - Un bulletin par personne

## Je m'inscris à la randonnée VTT :

- 15 km    25 km    35 km  
 50 km    65 km    90 km

Cochez votre distance/option

## Je m'inscris à la randonnée pédestre :

- 12 km    16 km    24 km  
 Option repas\*(vtt et marcheurs) jusqu'au 19 août

Nom  Prénom

Adresse  Localité

Code Postal  Tél.

E-mail

(obligatoire pour confirmation d'inscription) et recevoir personnellement le bulletin 2013.

Association ou club

Sexe  F  M   Date de naissance  /  /

## Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

(mineurs obligatoirement accompagnés par un adulte)

Date  /  /

Signature précédée de "lu et approuvé"  
confirme avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve

Je soussigné Mr ou Mme .....  
demeurant à .....  
autorise mon fils ou ma fille à participer à la randonnée  
accompagné d'un adulte dans les conditions précisées par le  
règlement.

Signature des parents pour les mineurs

Attention : l'inscription non accompagnée  
du chèque de règlement ne sera pas traitée.

Organisation :



www.acdtr.com



Partenaires :



DOLE - Zone portuaire  
Partenaire de la Randonnée  
VTT des 30 Clochers



Grand Garage de Dole



Communauté de Communes du Nord-Ouest Jura



CHAUFFAGE / SANITAIRE  
65, Rue Louis De La Verne • 39100 DOLE • Tél. 03.84.72.65.37



LABORATOIRES  
KINESITHERAPIE  
PHARMACIES D'HOPITAUX



DOLE - Les Epenottes



Tél. 06 59 55 20 20



## EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Randonnée VTT et Pédestre (ni temps, ni classement) organisée par l'Avenir Cycliste Damparis Tavaux Région,  
ouverte à tous et à toutes, licenciés ou non.

### Règlement spécifique aux randonnées VTT et Pédestre

- Epreuves ouvertes à tous.
- Les parcours de randonnée sont ouverts aux mineurs accompagnés par un adulte responsable inscrit, une autorisation parentale devra être remplis pour les moins de 18 ans.
- Aucun certificat médical n'est demandé pour la randonnée.
- Départs de 08h00 à 10h00 suivant la distance de l'épreuve. Fermeture des circuits 1h après le dernier départ.
- Rester maître de sa vitesse en toute circonstance. Ralentir lors de la présence de piétons ou de véhicules.
- Chaque participant devra se conformer au Code de la route, aux arrêtés municipaux des localités traversées et aux recommandations des organisateurs.
- Sur certaines traversées de route à titre préventif, les signaleurs de l'organisation vous conseilleront : les participants sont tenus de respecter le Code de la route sur les portions routières. Tout participant sera responsable des accidents dont il pourrait être l'auteur.
- Pour des raisons de sécurité, les participants s'engagent à ne pas quitter le parcours sauf en cas d'abandon signalé à l'organisation.
- Ne pas s'arrêter au milieu d'un chemin (en cas de problème mécanique ou même pour prendre une photo) mais sur les côtés.
- Prévoir un nécessaire de réparation.
- Ravitaillements copieux et variés sur les parcours avec points d'assistance mécanique.
- Des véhicules d'assistance de l'organisation pourront prendre en charge les concurrents en difficulté sur les divers parcours. Numéro d'assistance gravé sur les plaques de cadre et inscrite sur les feuilles de routes.

### Assurance

**PRÉCISION IMPORTANTE : Garantie des participants occasionnels (non licencié FFC) : Tous les participants Randonneurs VTT et Pédestres, non licenciés FFC, sont sous leur entière responsabilité en cas d'accidents.**

- Leur responsabilité Civile est couverte par leur contrat d'assurance personnelle.
- Ils ne bénéficient pas, d'aucunes couvertures Individuelles Accidents en cas de décès, d'invalidité et frais médicaux.

- Chaque participant doit pouvoir justifier d'une assurance en protection individuelle, en accord avec les dispositions légales en vigueur en cas de dommage corporel.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de chute, de perte, de vol, de détérioration de matériel ou d'équipement individuel. Chaque personne est responsable de son matériel.
- Tout participant empruntera les itinéraires proposés sous son entière responsabilité et appréciation.

### Port du casque

- Le port du casque à coque rigide est obligatoire, tout concurrent qui ne respecterait pas cette règle serait mis hors participation immédiatement.

### Protection des Randonneurs

- Les ouvertures et le suivi des randonnées seront assurés par des motards aidés de quads.
- Attention, l'itinéraire n'est cependant pas totalement fermé à la circulation (traversée de route notamment). Malgré toutes ces mesures de sécurité, il est recommandé de rester très prudent et vigilant sur la totalité du parcours et de respecter les règles élémentaires du code de la route sur les portions routières.
- Tout participant inscrit sera responsable des accidents dont il pourrait être l'auteur. Pour des raisons de sécurité, les participants s'engagent à ne pas quitter le parcours sauf en cas d'abandon signalé à l'organisation.

### Parcours VTT et Pédestre

- Fléchage et signalétique du parcours mis en place par l'organisation. Ce système de balisage complet doit être respecté dans l'intégralité du parcours afin d'éviter tout accident survenu en dehors des portions sécurisées.
- L'organisation décline toute responsabilité pour un accident survenu hors des sentiers balisés pour Les 30 Clochers.
- Tout participant à cette manifestation sportive a le devoir moral de respecter les sites traversés (garder vos déchets pour les jeter à l'arrivée dans les poubelles).
- La mise en place de service de cars pour le transfert des marcheurs sur les sites de départs est à leurs dispositions. **Aucun animal, véhicule style vélo ou autre ne sera accepté dans les cars par mesure de sécurité.**

Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription. Règlement complet disponible sur demande auprès de l'Office de Tourisme de Dole, des organisateurs ou sur le site internet : [www.acdtr.com](http://www.acdtr.com)

8<sup>ème</sup> édition



# Les 30 Clochers

www.acdtr.com

## Randonnée VTT Randonnée pédestre en Grand Dole

Dimanche  
2 septembre 2012



12 km  
16 km  
24 km

15 km

25 km  
35 km

50 km  
65 km

90 km

Aquaparc Isis  
à Dole



DOLE - Zone portuaire  
Partenaire de la Randonnée  
VTT des 30 Clochers



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION